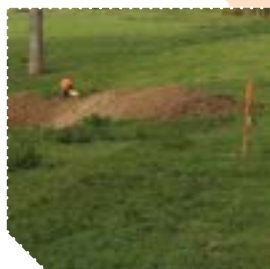
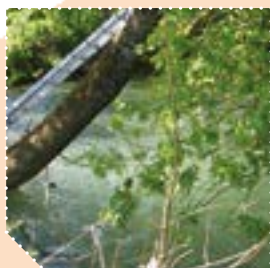


SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA

RAPPORT **D'ACTIVITÉ**
2013





omme il se doit, vous trouverez dans ce rapport d'activité un retour sur les différentes missions menées par le SmageAa au cours de l'année 2013. Vous verrez que de grandes étapes ont été franchies pour la mise en œuvre du projet pivot de la prévention des inondations sur notre territoire. Mais comme le prévoit le Programme d'Action labellisé par l'État, tout un ensemble d'opérations complémentaires est développé autour de ce projet. Cette année, vous noterez par exemple le véritable déploiement d'une politique de sensibilisation pédagogique au risque inondation. Cette politique est tout particulièrement destinée aux scolaires.

En terme de complémentarité, vous savez que le SmageAa est un acteur essentiel du territoire pour ce qui est de la mise en valeur des milieux humides et aquatiques. En 2013, c'est la création d'une rivière de contournement de l'ouvrage du Rietz-Vilain à Fauquembergues qui constitue l'action marquante pour l'amélioration de la continuité écologique du cours d'eau.

Enfin, vous lirez que le SmageAa a mené les premiers travaux de prospection mutualisée de recherche en eau potable sur l'amont du bassin versant, sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau et grâce à l'engagement des principaux préleveurs d'eau du territoire.

Ce mandat se termine ; un nouveau mandat va prochainement débiter. Je souhaite à ceux qui continueront cette aventure que la prochaine période de 6 ans soit aussi riche en faveur de la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques, et que l'intérêt commun prévale toujours dans les décisions qui seront prises.

Christian DENIS
Président du SmageAa





«La culture du risque», voir p. 10.

sommaire



4

PRÉSENTATION DU SMAGEAA

Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa
Un territoire de compétence cohérent
De la coordination à la maîtrise d'ouvrage
Une organisation structurée

8

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2013

9

PRÉVENTION DES CRUES

Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations
Culture du risque
Mobilisation du champ d'expansion des crues
Résorption des désordres locaux
Animation agricole

12

MISE EN VALEUR DES MILIEUX

Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents
Restauration des habitats aquatiques
Rétablissement de la continuité écologique
Évaluation écologique
Coordination de la lutte contre le rat musqué

15

MISSION MARAIS AUDOMAROIS

16

RESSOURCE EN EAU

Prospection mutualisée de ressources en eau potable

17

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013

19

ZOOM

Les compétences du SmageAa au service des collectivités





Région Nord - Pas de Calais

Organisation territoriale du bassin de l'Aa

- Cours d'eau
- Cours d'eau temporaires
- Meris autoirrigués
- Limite du Bassin Versant topographique
- Equipement public de Coopération Intercommunale
- Périmètre SmageAa
- Périmètre du SAGE de l'Audernois



© Copyright - GBRD Topographique
Cadastral de la Région Nord-Pas de Calais

1. Présentation du SmageAa

1.1 Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa

C'est suite aux inondations historiques du 1er mars 2002 que le territoire du bassin de l'Aa, à la demande du Préfet de l'époque, s'est organisé afin de gérer au mieux les eaux. Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa a été créé par arrêté interpréfectoral le 13 décembre 2003. Ses compétences reposent sur la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, approuvé le 31 mars 2005.

Le S.A.G.E. de l'Audomarois

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Audomarois est un outil réglementaire. Il a pour vocation de planifier la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Aa afin de trouver le bon équilibre permettant de satisfaire les différents usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux humides et aquatiques.

Le S.A.G.E. a été élaboré par une instance de concertation, la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) qui réunit des représentants des élus, des usagers et des administrations. Il a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 31 mars 2005.

Afin d'intégrer les évolutions induites par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et ses décrets d'application, ainsi que le nouveau S.D.A.G.E. Artois Picardie, le S.A.G.E. a été révisé et approuvé le 15 janvier 2013.

La mise en œuvre du S.A.G.E.

Différents maîtres d'ouvrage sont concernés par la mise en œuvre du S.A.G.E. selon leurs compétences et les territoires d'intervention. Toutefois, les acteurs locaux ont décidé de mettre en place une structure coordinatrice à l'échelle du bassin versant et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

Le SmageAa a été installé le 13 décembre 2003.

1.2 Un territoire de compétence cohérent

Un territoire administratif

Le SmageAa est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

- ▶ Communauté d'Agglomération de **Saint-Omer**
- ▶ Communauté de Communes du **Pays de Lumbres**
- ▶ Union des Syndicats d'**Assainissement du Nord**¹
- ▶ Communauté de Communes du **Canton de Hucqueliers et environs**
- ▶ Communauté de Communes du **Canton de Fauquembergues**
- ▶ Communauté de Communes de la **Colme**²
- ▶ Communauté de Communes de la **Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem**³
- ▶ Communauté de Communes de l'**Yser**²
- ▶ Communauté de Communes **Desvres-Samer**

Il regroupe 71 communes situées sur le bassin versant de l'Aa et du marais audomarois et concernant près de 98 000 habitants.

Les adhérents participent au budget du SmageAa proportionnellement au nombre d'habitants de leur(s) commune(s) située(s) sur le bassin versant.

Le bassin versant de l'Aa

Le territoire du SmageAa représente le bassin versant de l'Aa de ses sources à Bourthes à l'exutoire du marais audomarois à Watten, soit 665 km².

Au total, 120 km de cours d'eau forment l'Aa et ses affluents en amont du marais audomarois qui, lui, s'étale sur 3 700 ha de terres et d'eau.

¹ Devenue Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord au 1^{er} janvier 2014.

² Fusionnées au sein de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre au 1^{er} janvier 2014.

³ Dissoute et dont les communes concernées par le SmageAa ont intégré la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer au 1^{er} janvier 2014.

1.3 De la coordination à la maîtrise d'ouvrage

Le SmageAa a pour objet la mise en œuvre du S.A.G.E. de l'Audomarois à l'échelle du territoire du S.A.G.E. C'est une structure coordinatrice et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

Les compétences statutaires

L'exercice des compétences du SmageAa est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt intercommunautaire à l'échelle du bassin de l'Aa ou à l'échelle du territoire du Syndicat mixte. Ces compétences sont les suivantes :

- ▶ Études, programmation, mise en œuvre et gestion de travaux portant sur la maîtrise des écoulements et la défense contre les inondations, la lutte contre l'érosion des sols et l'entretien des rivières.
- ▶ Études, actions d'animation, de coordination, d'expérimentation et de sensibilisation dans les domaines intéressants directement le S.A.G.E., à savoir :
 - La maîtrise des écoulements et de défense contre les inondations ;
 - La maîtrise de la pollution ;
 - L'harmonisation de l'exploitation et la prévention des pollutions de la ressource en eau ;
 - La restauration et la valorisation des écosystèmes aquatiques et des zones humides.
- ▶ Suivi et évaluation de la mise en œuvre du S.A.G.E.

Les missions actuelles

Les actions du SmageAa sont aujourd'hui regroupées en deux grands axes :

▶ **LA PRÉVENTION DES CRUES** qui reprend les actions portées par le SmageAa au travers du Programme d'Action de Prévention des Inondations, le PAPI ;

▶ **LA MISE EN VALEUR DES MILIEUX** avec le plan de gestion de l'Aa et ses affluents.

Parallèlement, le SmageAa porte l'étude de gestion prospective de la ressource en eau, qui reste animée par l'animatrice de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois.

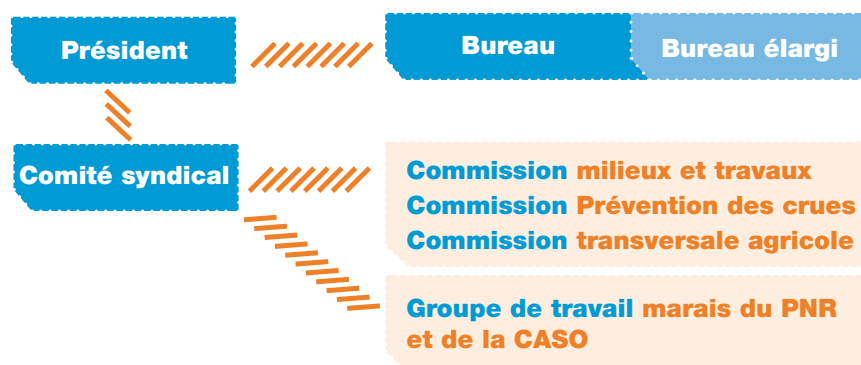
Enfin, les techniciens sont amenés à intervenir sur d'autres projets plus ponctuels, notamment ceux concernant le marais audomarois, et qui peuvent se rapprocher de l'un ou l'autre des deux grands axes.

1.4 Une organisation structurée

Son comité syndical

Le Syndicat est administré par un comité syndical constitué de 26 membres.

Il élit parmi ses membres un bureau composé : d'un président, Christian DENIS ; de quatre vice-présidents, Francis DUCROCQ, Francis DHALLEINE, Mathieu PRUVOST et Anicet CHOQUET ; et d'un membre délégué, Alain MEQUIGNON.



Les membres du comité syndical (mandat 2008-2014)

Titulaires

Suppléants

► Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Christian DENIS
Jean-Luc BRIOULE
Anicet CHOQUET
David CAPITAINE
François SEGURA
Francis DOYER
Jean-Claude NOEL
Gérard FLAMENT
Patrick BEDAGUE
Jean-Claude CORDONNIER
Chantal LEVRAY
Guy ANNE
Edgar SALOME
Bertrand PETIT
André BULTEL
Jean-Claude BARRAS
Pierre EVRARD
Catherine REBERGUE
Michel GUILBERT
Marie LEFEBVRE
Hugues PERSYN
Daisy COUSIN

► Communauté de communes du Pays de Lumbres

Francis DUCROcq
Gilbert CHIQUET
Jean-Luc HOCHART
Mathieu PRUVOST
Françoise HUGUET
Sylvain LEFEBVRE
André DUWAT

► Union des Syndicats d'Assainissement du Nord

Jacques DRIEUX
André BAES
Jean-Jacques CUVELIER
Sandrine KEIGNAERT

► Communauté de communes du canton de Hucqueliers et environs

Josse NEMPONT
Patrick HUGUET
Bernard HIBON
Claudine DUCATEL

► Communauté de communes du canton de Fauquembergues

Alain MEQUIGNON
Francis DHALLEINE
Jean VIEILLARD
Dominique LARDEUR

► Communauté de communes de la Colme

Daniel DESCHODT
Claude DEVULDER
Francis BERQUEZ
Jean-Marc BAUDENS

► Communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem

Jean-Michel BOUHIN
Gilles COTTREZ

► Communauté de communes de l'Yser

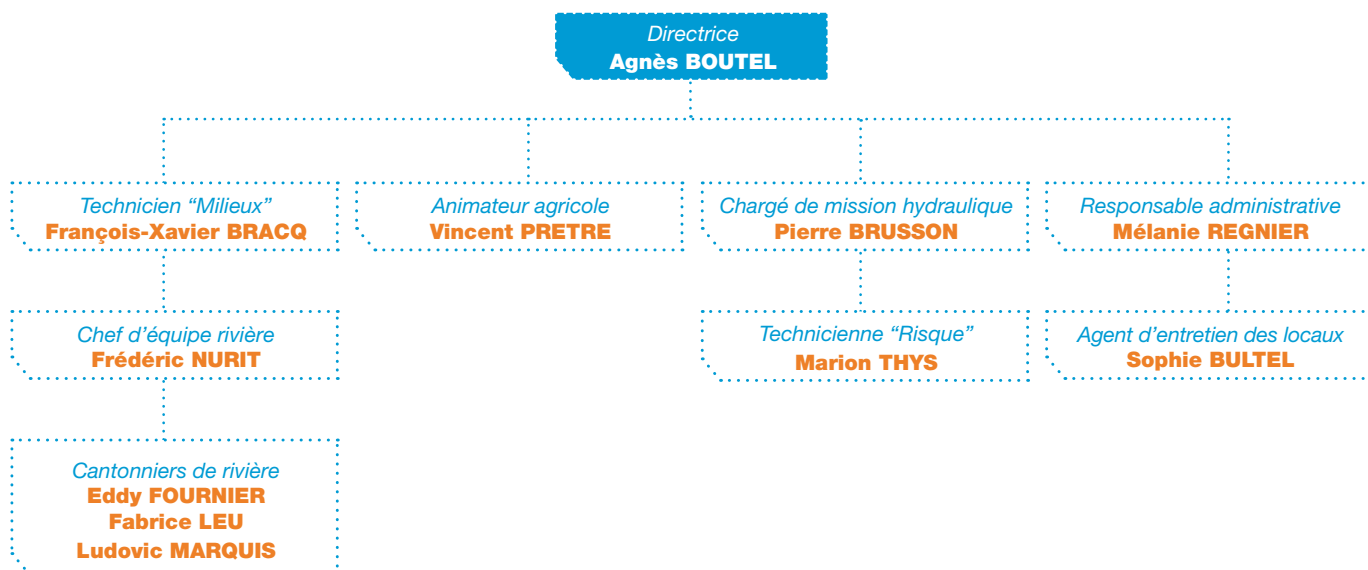
René DEBOUDT

► Communauté de communes Desvres-Samer

Jean-Claude BONNE
David FLAHAUT

Son équipe

Une équipe constituée de 10 personnes à temps plein et de 1 à temps partiel.



2. Les actions réalisées en 2013

L'année 2013 a été marquée par l'obtention de toutes les autorisations administratives pour le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, et par les travaux sur l'ouvrage du Rietz-Vilain à Fauquembergues.

2.1 Prévention des crues

Outre les autorisations administratives de son projet phare, le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) a poursuivi sa mise en œuvre, avec notamment le lancement de tout son volet pédagogique sur la culture du risque.

2.2 Mise en valeur des milieux

La mission se poursuit pour l'amélioration de l'état écologique de l'Aa rivière et de ses affluents, et en particulier cette année avec la création d'une rivière de contournement de l'ouvrage du Rietz-Vilain à Fauquembergues.

2.3 Mission marais audomarois

Le SmageAa poursuit sa collaboration avec le Groupe de travail marais du Parc naturel régional et de la CASO, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE.

2.4 Ressource en eau

Les travaux de prospection mutualisée portés par le SmageAa et animés par la CLE ont débuté par leur volet qualitatif.

2.1 Prévention des crues



Le comité de pilotage du Programme d'Action de prévention des Inondations ou PAPI de l'Audomarois c'est officiellement réuni la première fois en 2013 afin de faire le point sur les actions engagées depuis un peu plus d'un an et sur les opérations à venir. L'étude d'évaluation des dommages des crues et des effets du programme a progressé mais les premiers résultats ne seront connus que début 2014.

En matière de culture du risque, la maquette pédagogique, créée cette année, simulant le fonctionnement du cours d'eau en crue et les effets des aménagements potentiels est un outil essentiel pour les animations pédagogiques destinées à instituer la culture du risque. Tout un programme a été développé à cet effet.

Le programme d'aménagement des champs d'inondation contrôlée a obtenu toutes les autorisations administratives

nécessaires. Reste à finaliser la maîtrise du foncier avant de pouvoir réaliser les premiers travaux.

Concernant les programmes plus locaux, de ralentissement des écoulements sur les têtes de bassin versant ou de protection de quartiers hautement vulnérables, chaque secteur envisagé au PAPI est maintenant couvert par une opération. Sur cet aspect, le SmageAa intervient en partenariat ou en accompagnement d'autres collectivités.

Enfin l'animation agricole se poursuit sur l'ensemble du bassin versant, avec notamment le diagnostic de sous-bassins versant en amont de projets d'hydraulique plus lourde, le portage de mesures agri-environnementales sur l'enjeu érosion et le contact de terrain sur les projets d'aménagement.



2.1.1

Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*

▷ OBJECTIFS

- Limiter les conséquences des crues par un ensemble d'actions complémentaires à l'échelle du bassin versant.
- Assurer la mise en œuvre effective du programme proposé.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- 1^{er} comité de pilotage et signature de la convention cadre
- Première phase de l'étude d'évaluation (PAPI I-1) (bureau d'étude : V2R Ingénierie & Environnement, St-Martin-Boulogne – 62)

▷ DÉPENSES 2013

- Animation
- Étude d'évaluation (topographie) : 13 957,32 €

▷ FINANCEMENTS

- Animation : État
- Étude d'évaluation : État + Agence de l'Eau Artois Picardie

▷ À VENIR

- La première phase de l'étude d'évaluation sera rendue (état des lieux, amélioration de l'analyse coût/bénéfice).
- Une station de mesure des niveaux d'eau sera implantée sur le ruisseau d'Acquin (PAPI II-1).



2.1.2 Culture du risque (PAPI I et III)

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

▷ OBJECTIFS

- Instituer la culture du risque.
- Avoir les outils pour agir au mieux en cas de crise.
- Réduire la vulnérabilité sur place.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- Montage de l'action pédagogique «l'ExpO des p'tites re'Crues» sur la notion de risque (PAPI I-3) (Thomas Boisnard, stage DEJEPS au CPIE Val d'Authie)
- Création des outils pédagogiques : maquette et mallettes pédagogiques, supports d'exposition
- Lancement de l'action pédagogique avec 7 classes d'école primaire pour l'année 2013-2014
- Animation pédagogique en collège en complémentarité d'une intervention de l'Institution Interdépartementale des Wateringues (PAPI I-3)
- Animation de 2 opérations «grand public» avec la maquette pédagogique (Fête du Parc naturel régional à Saint-Omer et Fête de la Science à Saint-Omer)
- Implantation de 5 échelles limnimétriques (PAPI I-2)

- Administration de l'observatoire des crues (PAPI I-4)
- Adaptation du DICRIM type pour 1 commune (PAPI I-5)
- Animation de 1 PCS (terminé) (PAPI III-1)

▷ DÉPENSES 2013

- Animation
- Plaquette de présentation du PAPI : 2 887,74 €
- Supports d'exposition PAPI : 3 419,36 €
- Maquette et mallette pédagogiques : 2 167,87 €
- Repères de crues et échelles : 2 293,33 €

▷ FINANCEMENTS

- Animation : État
- Outils pédagogiques : État et Agence de l'Eau
- Repères de crue et échelles : État

▷ À VENIR

- Le programme pédagogique sera relancé pour l'année scolaire suivante.
- Les éléments de l'observatoire des crues en ligne seront complétés régulièrement.
- D'autres échelles et repères de crues seront implantés, notamment sur le marais audomarois.
- L'animation des PCS et DICRIM se poursuit et se développe sur le marais audomarois.



2.1.3 Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 13 : *Maîtriser les crues en fond de vallée*
- Programme d'action M[IV.3]13

▷ OBJECTIFS

- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.
- Renforcer le rôle des zones naturelles d'expansion des crues afin de protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- Maîtrise d'œuvre : V2R Ingénierie & Environnement (St-Martin-Boulogne – 62)
- Obtention des différentes autorisations administratives (Autorisation «Loi sur l'Eau» et Déclaration d'Intérêt Général, Déclaration d'Utilité Publique, Servitude pour rétention temporaire des eaux)
- Diagnostics archéologiques sur les sites 10, 12 et 1 (partiellement) (opérateur : Centre Départemental d'Archéologie, terrassements : Helfaut Travaux – 62)

- Négociations foncières amiables par l'EPF
- Négociation des modalités d'attribution de la réserve foncière compensatoire de la SAFER

▷ DÉPENSES 2013

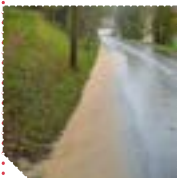
- Animation
- Étude (dossiers réglementaires) : 34 152,98 €
- Frais d'enquête publique : 28 826,98 €
- Archéologie préventive (piquetage, terrassement, indemnités) : 22 646,96 €
- Mise en réserve foncière compensatoire : 79 538,28 €

▷ FINANCEMENTS

- Conception du programme : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais
- Diagnostic d'archéologie préventive : Conseil Général du Pas-de-Calais

▷ À VENIR

- Les négociations foncières amiables se poursuivent, et la procédure d'expropriation sera lancée.
- L'attribution de la réserve foncière compensatoire sera faite.
- Le diagnostic d'archéologie préventive sur le site 1 sera finalisé. Les fouilles archéologiques seront préparées.
- Les marchés de travaux seront lancés.



2.1.4

Résorption des désordres locaux (PAPI VI-2 et VI-3)

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

▷ OBJECTIFS

- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.
- Retenir l'eau le plus en amont possible, de façon répartie sur le territoire, et par des ouvrages restreints et peu contraignants.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCPL pour la résorption des problématiques de la rue des Fols Pensées à Bléquin – conception phase «projet» après études géotechniques, discussions foncières (maître d'œuvre : AMODIAG Environnement, Valenciennes – 59)
- Lancement de la conception de projets de protection locale pour les communes de Ouve-Wirquin et Esquerdes (bureaux d'étude : V2R Ingénierie & Environnement, St-Martin-Boulogne – 62 et ISL, Paris – 75)
- Lancement de la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de communes de Hucqueliers pour

la résorption des désordres locaux de Bourthes et Wicquinghem et la maîtrise des ruissellements sur la tête de bassin versant (maître d'œuvre : ANTEA group, Olivet – 45)

- Lancement de la maîtrise d'ouvrage déléguée de la commune de Blendecques pour la résorption des désordres locaux dans le centre-ville, consultation pour la maîtrise d'œuvre
- Accompagnement technique des maîtres d'ouvrage : CCPL pour les problématiques d'écoulement dans le village d'Acquin-Westbécourt (réalisation des travaux de pluvial, à compléter par des projets amont)

▷ DÉPENSES 2013

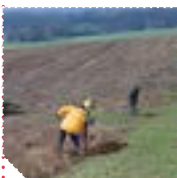
- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 27 349,77 €
- Fonds d'accompagnement de projets : 45 286,69 €

▷ FINANCEMENTS

- Conception : Etat et Agence de l'Eau selon les programmes
- Reste à charge de la collectivité mandante

▷ À VENIR

- Les projets se poursuivent dans le cadre fixé par le PAPI.



2.1.5

Animation agricole (PAPI VI-4)

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

▷ OBJECTIFS

- Maîtriser le ruissellement le plus en amont possible, et lutter contre l'érosion des sols.
- Améliorer la qualité de l'eau des rivières et la qualité des milieux aquatiques.
- En parallèle, limiter les pollutions des nappes d'eau souterraines.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- Animation de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées sur l'enjeu érosion – 5 dossiers montés
- Implantation de diguettes végétales (prestataire : Eureka, Royon – 62) : 7 diguettes – 112 ml – 7 exploitants
- Réalisation du diagnostic et des propositions d'aménagement sur les têtes de bassin versant du Bléquin

▷ DÉPENSES 2013

- Animation
- Diguettes : 2 688 €

▷ FINANCEMENTS

- Animation : État
- Aménagements : exploitants

▷ À VENIR

- Les négociations se poursuivront sur les têtes de bassin versant du Bléquin et du ruisseau d'Acquin, pour envisager la mise en œuvre des aménagements lors de l'hiver 2014-2015.
- Une opération d'envergure est lancée par la CCCHE, en partenariat avec le SYMCEA, le SmageAa et la Chambre d'Agriculture.
- L'animation des outils agro-environnementaux en 2014 est suspendue dans l'attente du nouveau dispositif. Par contre celle du fonds d'aide diguette se poursuit.



L'ouvrage du Rietz-Vilain, ouvrage de partition situé en amont de Fauquembergues, ayant subi de lourds dommages lors des crues de l'hiver 2012-2013, les travaux de stabilisation de l'ouvrage, couplés avec la création d'un bras de contournement destiné à rétablir la continuité écologique ont été menés cette année (réceptionnés début 2014). Le SmageAa est ici maître d'ouvrage délégué pour le compte de la commune propriétaire.

Dans ce domaine, la réflexion et les procédures se sont poursuivies pour la continuité sur 4 autres ouvrages. En parallèle se poursuit la mise en œuvre du plan de gestion de l'Aa et ses affluents, cadre d'intervention du

SmageAa en matière de mise en valeur des milieux. Ce plan de gestion reprend tout d'abord le plan pluriannuel d'entretien qui se poursuit d'année en année. Il cadre également les projets qui sont développés et négociés chaque année avec les propriétaires riverains en vue d'améliorer la qualité des habitats aquatiques. 8 projets de ce type ont été menés en 2013.

Enfin, la coordination de la lutte contre le rat musqué et l'accompagnement des communes pour l'organisation d'opération de piégeage renforcé viennent compléter le plan de gestion.



2.2.1

Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents

Plan de gestion de l'Aa et ses affluents

► RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

► OBJECTIFS

- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que leurs fonctions hydrauliques. Assurer la continuité et la qualité de la trame verte et bleue sur ces corridors.
- Entretien par des méthodes douces le cours d'eau et les berges de l'Aa et de ses affluents.
- Lutter contre les espèces végétales invasives.

► RÉALISÉ EN 2013

- Poursuite des travaux d'entretien par l'équipe rivière

► DÉPENSES 2013

- Fonctionnement et investissement équipe rivière : 124 861,83 €

► FINANCEMENTS

- Entretien : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil général du Pas-de-Calais
- Lutte contre les espèces invasives : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais + Conseil général du Pas-de-Calais

► À VENIR

- La mise en œuvre du plan d'entretien se poursuit dans le cadre du plan de gestion 2007-2016



2.2.2

Restauration des habitats aquatiques

Plan de gestion de l'Aa et ses affluents

► RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

► OBJECTIFS

- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que ses capacités auto-épuratrices.
- Favoriser la reproduction naturelle et le maintien des populations sauvages dans l'Aa et ses affluents.
- À cet effet, protéger les habitats et restaurer les milieux favorables à la reproduction des poissons sauvages.
- Atteindre le bon état écologique du cours d'eau pour 2015 tel que défini dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

► RÉALISÉ EN 2013

- Plantation de ripisylve (887 ml) sur les communes

de Nielles-les-Bléquin, Rumilly, Setques, Ergny et Arques.

- Création de 3170 m de clôture et de 21 abreuvoirs.
- Préparation technique et signature de conventions pour 6 projets : Thiembronne (x 2), Afferingues, Saint-Omer, Ouve-Wirquin, Blendecques

► DÉPENSES 2013

- Animation
- Travaux en régie : 26 668,93 €
- Plants, matériaux et prestation d'engins : 26 037,00 €

► FINANCEMENTS

- Aménagements : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais + propriétaires ou exploitants

► À VENIR

- Les aménagements prévus seront réalisés par l'équipe rivière.
- Le technicien et le chef d'équipe sensibiliseront les riverains et prépareront de nouveaux projets.



2.2.3

Rétablissement de la continuité écologique

Plan de gestion de l'Aa et ses affluents

► RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 10 : *Assurer la continuité écologique des cours d'eau*

► OBJECTIFS

- Mesure III.[10].5 *Assurer la libre circulation des poissons en rétablissant la franchissabilité des ouvrages. [...]*
- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau.
- Donner un avenir à la multitude d'ouvrages hydrauliques présents sur l'Aa rivière et ses affluents et qui pour la plupart ne sont plus utilisés.
- Atteindre le bon état écologique du cours d'eau pour 2015 tel que défini dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

► RÉALISÉ EN 2013

- Maîtrise d'oeuvre de travaux de franchissabilité pour 7 ouvrages (ECC-SEGI, Auffay - 76) : travaux sur l'ouvrage du Rietz-Vilain à Fauquembergues, rivière de contournement et confortement du seuil (SETHY, Elancourt - 78), dépôt du dossier administratif de l'ouvrage de la SICAL à Lumbres, instruction des dossiers déposés en 2012, réflexions sur les 3 autres avant-projets
- Maîtrise d'oeuvre de travaux d'optimisation de la gestion des vannages de la maison du papier à

Esquerdes en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le Parc naturel régional (maître d'oeuvre : SEGI, Clisson - 44) : étude d'avant-projet

- Lancement de la maîtrise d'ouvrage déléguée de RDM Blendecques SAS pour la franchissabilité du moulin de Wins à Blendecques : consultation pour la maîtrise d'oeuvre

► DÉPENSES 2013

- Maîtrise d'oeuvre : 10 404,81 €
- Travaux au Rietz-Vilain : 328 295,90 €

► FINANCEMENTS

- Maîtrise d'oeuvre franchissement stade «conception» : Europe (FEDER) + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux franchissement : Agence de l'Eau Artois Picardie et Conseil général du Pas-de-Calais

► À VENIR

- Le chantier du Rietz-Vilain à Fauquembergues sera finalisé.
- Les travaux pourraient être menés sur deux autres ouvrages.
- La conception du projet sur le moulin de Wins à Blendecques sera réalisée.
- Des négociations avec d'autres propriétaires d'ouvrage permettront d'envisager de nouveaux marchés de maîtrise d'oeuvre.



2.2.4

Évaluation écologique

Plan de gestion de l'Aa et ses affluents

- ▶ **RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.**
 - Objectif général III. Valorisation des milieux humides et aquatiques
- ▶ **OBJECTIFS**
 - Évaluer les effets du plan de gestion actuel.
 - Préparer le plan de gestion suivant.
- ▶ **RÉALISÉ EN 2013**
 - /
- ▶ **DÉPENSES 2013**
 - /
- ▶ **À VENIR**
 - L'évaluation de fin de plan de gestion débutera en 2014 pour permettre l'élaboration du futur plan.



2.2.5

Coordination de la lutte contre le rat musqué

- ▶ **RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.**
 - Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
 - Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*
 - Objectif général V. *Maintien des activités du marais audomarois*
 - Objectif 18 : *Gestion des voies d'eau et des berges*
- ▶ **OBJECTIFS**
 - Réguler la population de rat musqué et les dégâts qu'il occasionne.
- ▶ **RÉALISÉ EN 2013**
 - Subventions aux GDON
 - Coordination des GDON, recueil des données de piégeage
 - Assistance administrative sur demande
 - Piégeage renforcé : Mutualisation de moyens avec les communes pour l'organisation d'opérations "coup de poing" (11 opérations pour 386 prises)
- ▶ **DÉPENSES 2013**
 - Animation
 - Dotations aux GDON : 780 €
- ▶ **FINANCEMENTS**
 - /
- ▶ **À VENIR**
 - La coordination se poursuit, pour une action cohérente et complémentaire des GDON du territoire.
 - Avec les communes volontaires, l'équipe rivière montera d'autres opérations "coup de poing".



Depuis sa création et en accord avec le SAGE de l'Audomarois, le SmageAa travaille en étroite collaboration avec le groupe de travail marais du Parc naturel régional et de la CASO sur la question de ce territoire bien particulier et plus spécifiquement sur ces voies d'eau.

Sur ce volet, le plan de gestion des waterings et le schéma directeur des voies d'eau secondaires, menés par le Parc naturel régional pour le compte de la 7^{ème} Section des waterings, ont fait l'objet de démarches administratives. À ce sujet, le SmageAa avait secondé les techniciens de la 7^{ème} Section pour la préparation de leur plan d'entretien. Et, depuis 2009, une participation financière est versée, au titre de la solidarité de bassin versant, à la 7^{ème} section pour sa contribution à l'Institution Interdépartementale des Waterings.

Le SmageAa contribue aux projets du territoire (élaboration du contrat de marais, préfiguration du Pole de Recherche et de Développement sur l'Eau...)

Enfin, sur le marais, le SmageAa développe les actions de culture du risque du PAPI et collabore avec l'Agence d'Urbanisme sur les questions d'«urbanisme et risque inondation». Cette année, 4 échelles limnimétriques ont été implantées et 6 classes participant au projet pédagogique sur la culture du risque sont des classes des communes du marais.



Depuis 2011, le SmageAa porte, pour le compte de la Commission Locale de l'Eau, une étude de prospection mutualisée de ressource en eau souterraine. Pour cette étude, les différents préleveurs du territoire (SMAERD, NOREADE, CASO) se sont entendus pour mener une étude commune en vue d'identifier les sites nécessaires au prélèvement de près de 10 millions de mètres-cubes, soit

pour des besoins futurs soit pour des questions de sécurité de l'approvisionnement.

En 2013, 6 piézomètres destinés à l'évaluation qualitative de la ressource ont été créés dans le secteur de Fauquembergues. 5 d'entre eux feront l'objet de sondages d'essai destinés à évaluer leur potentiel de production et à confirmer les données qualitatives.



2.4.1

Prospection mutualisée de ressources en eau potable

▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif principal I. *Sauvegarde de la ressource en eau*
- Objectif 2 : *Garantir la satisfaction des besoins à horizon 2050*

▷ OBJECTIFS

- Mutualiser les moyens des principaux préleveurs du territoire pour rechercher de la ressource en eau potable supplémentaire.

▷ RÉALISÉ EN 2013

- Animation par l'animatrice de la CLE de l'Audomarois
- Étude de prospection et maîtrise d'œuvre : AMODIAG Environnement (Prouvy – 59)
- Réalisation des piézomètres (6) et implantation des forages d'essai (4/5) : Picardie Forages (Cerisy – 80)

▷ DÉPENSES 2013

- Étude : 40 334,80 €
- Annonce légale : 160,13 €
- Travaux : 129 723,95 €

▷ FINANCEMENTS

- Étude et sondages : Agence de l'Eau Artois Picardie + SMAERD + CASO + NOREADE

▷ À VENIR

- Les essais quantitatifs reportés en fin d'année pour cause de retard de chantier auront lieu en période de basses eaux en 2014.
- L'animation est toujours réalisée par l'animatrice de la CLE de l'Audomarois.

Les résultats de l'exercice 2013

En 2013, les **dépenses de fonctionnement** spécifiques comprennent les frais d'enquête publique pour les champs d'inondation contrôlée (27 000 €), le premier versement de la contribution au curage du Haut-Pont (67 500 €), le montage du projet pédagogique sur la culture du risque (3 000 €) et les premières étapes de l'étude d'évaluation du PAPI.

Les charges de personnel sont, comme en 2012, un peu élevées du fait d'un remplacement de congé maternité et de l'embauche de la technicienne risque sur l'année entière mais aussi des évolutions d'échelon et de la hausse des cotisations patronales.

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées des participations des collectivités adhérentes et des subventions de fonctionnement demandées par opération.

Pour cette année, ces recettes sont légèrement supérieures aux dépenses (+ 1,3 %).

Les **dépenses d'investissement** en 2013 sont constituées par :

- Pour les ouvrages de mobilisation du champ d'expansion des crues, des terrains mis en réserve foncière et les terrassements pour l'archéologie préventive,
- Les éléments de culture du risque : échelles limnimétriques,
- Les études de résorption des désordres hydrauliques sur Bléquin (PRO) et Blendecques (solde AVP), et l'accompagnement financier des ouvrages de rétention réalisés sur le canton de Hucqueliers,
- L'acquisition de matériel pour l'équipe rivière : adaptation du marteau-pneumatique et tronçonneuse,
- Les travaux de continuité écologique sur l'ouvrage du Rietz-Vilain à Fauquembergues,
- Les études et premiers travaux pour la prospection mutualisée de ressource en eau potable.

Les **recettes d'investissement** comprennent notamment des subventions :

- de l'Agence de l'Eau sur l'étude de prospection de la ressource (nouvel acompte) et sur les champs d'inondation contrôlée,
- de la Région sur les champs d'inondation contrôlée,
- du financement de la Communauté de communes du Pays de Lumbres au projet de lutte contre les inondations à Bléquin en délégation de maîtrise d'ouvrage SmageAa,
- du FCTVA.

À la recette 2013, il faut ajouter 752 453,79 € en **réserve**.

Le résultat de l'exercice 2013 / hors reste à réaliser d'investissement

Dépenses de fonctionnement	855 757,94 €
Recettes de fonctionnement	867 139,12 €
Excédent de fonctionnement	11 381,18 €
Bilan reporté 2012	33 071,00 €
BILAN DE FONCTIONNEMENT	44 452,18 €
Dépenses d'investissement	710 715,91 €
Recettes d'investissement	352 455,14 €
Déficit d'investissement	- 358 260,77 €
Résultat reporté 2012	1 110 714,56 €
BILAN D'INVESTISSEMENT	752 453,79 €
Le résultat global de clôture 2013 / avec reste à réaliser d'investissement	
Restes à réaliser en dépenses	87 414,45 €
Restes à réaliser en recettes	0
Résultat global de clôture	665 039,34 €

Les compétences du SmageAa au services des collectivités

Les collectivités du bassin versant de l'Aa rivière et du marais audomarois peuvent compter sur les compétences du SmageAa en vue de la mise en œuvre du SAGE de l'Audomarois pour les opérations d'intérêt intercommunautaire. Cette mise en œuvre se décline en deux axes principaux.

PRÉVENTION DES INONDATIONS par l'intermédiaire du PAPI, programme d'action de prévention des inondations :

- ◊ **Mise en œuvre du ralentissement dynamique des crues** par le programme de Champs d'Inondation Contrôlée (VI.1)
- ◊ **Amélioration de l'évaluation des dommages** par l'étude d'évaluation (I.1)
- ◊ **Mise en place de repères de crue et échelles limnimétriques** (I.2)
- ◊ **Actions pédagogiques sur la culture du risque** à destination des scolaires ou dans le cadre d'animations ponctuelles du territoire (I.3)
- ◊ **Retour d'expérience** par l'observatoire des crues (I.4)
- ◊ **Accompagnement à l'élaboration des DICRIM** (I.5) – reste à la charge des communes l'impression du document, pouvant se faire par le groupement de commande piloté par le SmageAa
- ◊ **Accompagnement des communes pour l'élaboration du PCS** (III.1)
- ◊ **Accompagnement des communes sur les questions de l'urbanisme et du Risque** (IV) en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région de Saint-Omer
- ◊ **Accompagnement des propriétaires pour la réduction de la vulnérabilité de leur bâti** (V.1) – diagnostic et programme d'intervention – financements à l'étude
- ◊ **Maîtrise d'ouvrage déléguée** pour les intercommunalités ou communes devant mettre en œuvre un programme de **travaux de ralentissement dynamique d'échelon local** (VI.2 et VI.3)
- ◊ **Animation agricole pour la maîtrise des ruissellements** sur les bassins versants ruraux (VI.4) dont apport de financements par le biais du fonds d'aide aux diguettes végétales
- ◊ **Inventaire des ouvrages de protection hydraulique** (Aa rivière) en vue des études de danger et de la réfection des digues (VII.1)

PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE de l'Aa rivière et de ses affluents :

- ▶ **Plan d'entretien pluriannuel de 110 km de cours d'eau**, y compris lutte contre les espèces végétales invasives
- ▶ **Opérations de restauration des habitats aquatiques** dont ripisylve et protection végétale des berges, avec les propriétaires publics ou privés de berges
- ▶ **Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de restauration de la continuité écologique**
- ▶ **Accompagnement technique et financier des GDON** pour la lutte contre le rat musqué
- ▶ **Organisation d'opérations coup de poing contre les rats musqués** avec les piégeurs des communes volontaires
- ▶ **Fonds d'aide aux collectivités pour les aménagements de berges** hors compétences de l'équipe rivière (hors techniques végétales).

Par ailleurs, le SmageAa assure la maîtrise d'ouvrage d'une opération de prospection mutualisée de **RESSOURCE EN EAU POTABLE**, recherche destinée à sécuriser ou compléter les ressources des préleveurs d'eau actuels.

Enfin, le SmageAa fait valoir les intérêts de la **GESTION INTÉGRÉE** de l'eau et des milieux humides et aquatiques dans les différents projets structurants du territoire.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa est une structure intercommunale dont le territoire de compétence couvre 71 communes, de la source de l'Aa à Bourthes à la sortie du marais audomarois à Watten.

Il intervient dans les domaines de la prévention des crues, l'entretien des milieux aquatiques, la gestion piscicole, la lutte contre l'érosion des sols, ...

❖ **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER** / ARQUES / BAYENGHEM-LES-EPERLECQUES / BLENDÉCQUES / CLAIRMARAIS / EPERLECQUES / HALLINES / HELFAUT / HOULLE / LONGUENESSE / MENTQUE-NORTBÉCOURT / MORINGHEM / MOULLE / NORT-LEULINGHEM / SAINT-MARTIN-AU-LAËRT / SAINT-OMER / SALPERWICK / SERQUES / TATINGHEM / TILQUES / WIZERNES

❖ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES** / ACQUIN-WESTBÉCOURT / AFFRINGUES / BAYENGHEM-LES-SENINGHEM / BLÉQUIN / BOISDINGHEM / BOUVELINGHEM / CLÉTY / COULOMBY / ELSNES / ESQUERDES / LEDINGHEM / LEULINGHEM / LUMBRES / NIELLES-LES-BLÉQUIN / OUVÉ-WIRQUIN / PIHEM / QUELMES / QUERCAMPS / REMILLY-WIRQUIN / SENINGHEM / SETQUES / VAUDRINGHEM / WAVRANS-SUR-L'AA / WISMES / WISQUES / ZUDAUSQUES

❖ **UNION SYNDICALE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD** / EBLINGHEM / LYNDE / NOORDPEENE / RENESCURE

❖ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE** / NIEURLET / SAINT-MOMELIN / WATTEN

❖ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE HUCQUELIERS ET ENVIRONS** / AIX-EN-ERGNY / AVESNES / BÉCOURT / BOURTHES / CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS / ERGNY / HERLY / RUMILLY / VERCHOCQ / WICQUINGHEM / ZOTEUX

❖ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES** / AVROULT / FAUQUEMBERGUES / MERCK-SAINT-LIÉVIN / RENTY / SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM / THIEMBRONNE

❖ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER** / SENLECQUES



1559, rue Bernard Chochoy – 62380 Esquerdes

tél. 03 21 88 98 82 – fax. 03 21 12 02 19 – smageaa@smageaa.fr – www.smageaa.fr